



Alerter



Guider /  
Jalonner



Sécuriser



Espace Urbain



Péri-urbain



Sites privés

REVÊTEMENT URBAIN > SURFACE TACTILE

# VOLCALINE



Bande podotactile thermocollée avec colle thermoplastique intégrée à la semelle, destinée à sécuriser les déplacements des personnes déficientes visuelles. >>

## LES POINTS FORTS

### > USAGE

- **Produit tout en un** : prêt à poser grâce à la colle thermoplastique au dos de la bande
- Grande **résistance** due à son armature en toile de verre
- Très bonne **durabilité** : conçue à partir d'une bande de marquage routier certifiée NF2 à 1 million de passages de roues

### > EXPLOITATION

- Plus de déchets dus aux emballages des produits de collage de la bande
- **Pose rapide et simple** à l'aide d'un chalumeau à gaz et remise en service rapide pour les usagers



## LE + SOCIÉTAL ET ENVIRONNEMENTAL

- **FABRICATION FRANÇAISE**  
Fabriqué en région Île-de-France



FABRICATION  
FRANÇAISE



## CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Composition : résine méthacrylique armée d'une fibre de verre
- Dimensions : 60 x 42 cm et 90 x 42 cm
- Couleurs : Uni blanc

Autres couleurs : nous contacter

- Conditionnement : cartons de 8 ou 10 bandes



## MISE EN ŒUVRE

### > SUPPORTS

- La bande se pose à l'aide d'un brûleur à gaz et d'une pince de forgeron à rallonge sur supports hydrocarbonés neufs ou anciens
- Chauffer l'emplacement de la bande en débordant légèrement de ses limites
- Positionner progressivement la bande tout en chauffant la colle thermoplastique (mettre la face avec la colle en contact avec le trottoir)
- Damer légèrement la surface de la bande et vérifier que les angles et les bords soient correctement collés
- Dépose aisée sans émanation de fumées toxiques : réchauffer la bande avec un chalumeau sans la brûler, pour ramollir la colle.

### > PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

- Appliquer sur support propre et sec
- Températures limites du support :  $5^{\circ}\text{C} < T < 45^{\circ}\text{C}$
- Hygrométrie maxi : 80 %
- Ne pas chauffer la bande par le dessus



## SÉCURITÉ - STOCKAGE

- Produit inflammable à usage professionnel
- Stockage : dans un endroit sec, ventilé, à l'abri du gel, du soleil et de toute source de chaleur
- Conservation : 12 mois à compter de la date de fabrication, dans l'emballage d'origine non ouvert
- Les emballages souillés, les produits de nettoyage et de rinçage sont des déchets à traiter selon la réglementation en vigueur
- Consulter la Fiche de Données de Sécurité sur [www.quickfds.fr](http://www.quickfds.fr)